

# AVIS PUBLIC

## CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que lors de la séance du Conseil tenue le 18 novembre 2025, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1), le calendrier 2026 des séances du Conseil municipal a été adopté.

Les séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2026 débuteront à **19 heures** et seront tenues les jours suivants :

Mardi 13 janvier	mardi 10 février	mardi 10 mars
Mardi 14 avril	mardi 12 mai	mardi 9 juin
Mardi 14 juillet	mardi 18 août	mardi 15 septembre
Mardi 13 octobre	mardi 10 novembre	mardi 8 décembre

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2025.

Le directeur général et greffier-trésorier,



Michael Bernier